

Déclaration liminaire CSA SPIP 92 **du 12 mars 2026**

Dans un contexte où les effectifs de la population pénale explosent en milieu fermé comme en milieu ouvert, la CGT insertion probation et le SNEPAP-FSU dénoncent comme il l'a déjà été fait par le passé nos conditions de travail :

- Conditions de détention déplorables
- Manque de moyens humains

Madame la Président du CSA, nous tenons à vous faire part de notre inquiétude croissante : c'est tout un corps de métier qui souffre, celui de l'insertion probation et en particulier, 2 collègues dans le 93 et le 95 qui ont été mis en cause.

A la consternation de l'affaire du 95, s'ajoute désormais la sidération d'une nouvelle garde à vue dans le 93, conséquente à un acte professionnel du quotidien réalisé chaque jour par nombre de CPIP.

Nous déplorons l'absence de protection fonctionnelle, le manque d'accompagnement hiérarchique et l'absence de soutien institutionnel dans ces deux affaires.

C'est parce que nous ne céderons pas à la terreur, que nous tenons à rappeler nos missions, nos valeurs et l'investissement que nous y mettons chaque jour.

L'administration doit prendre ses responsabilités et ne pas laisser ses CPIP devenir des boucs émissaires.

Nous demandons à notre hiérarchie de :

- NOUS RESPECTER
- PRENDRE SES RESPONSABILITES
- Et NOUS PROTEGER

A Nanterre, le 12 mars 2026